

CONSEIL DU 18 OCTOBRE 2023

Suite à la démission de Stéphanie Hynek, nous accueillons Mr Yvan MICHEL au sein du conseil municipal. Nous remercions Stéphanie pour son engagement sur le début de mandat. Bonne continuation Stéphanie et bienvenue Yvan !

DELIBERATION 2023-70

Une demande de financement auprès de Grand Lac a été approuvée. En effet, dans le cadre du fonds de concours voté par la communauté d'agglomération, et afin de financer une partie des travaux de rénovation de l'éclairage public, travaux estimés à 25 000€ pour l'année à venir, la commune peut solliciter le concours financier de Grand Lac à hauteur de 15 270€.

DELIBERATION 2023-71

Délibération retirée de l'ordre du jour.

DELIBERATION 2023-72

Le 4 juin 2023, Eloane M. faisait preuve d'un geste de courage remarquable en sauvant la vie de son père dans le début d'incendie de leur domicile.

Outre la médaille du courage et du dévouement qui lui sera décernée, la commune a décidé de l'aider en prenant en charge, pour cette année scolaire, ses frais de transport hebdomadaires entre La Biolle et Seyssel, afin de la soutenir dans la reprise de sa scolarité.

FONCTIONNEMENT						
Compte	Nouvelles Recettes	Montant		Compte	Nouvelles Dépenses	Montant
75888	Assurance réfection Hall école primaire	27 015,76 €		615221	Refection Hall école primaire	28 860,00 €
75888	Avocat jeunes délinquances	200,00 €		6067	Livres primaire	900,00 €
74758	Bonus territoire crèche CTG	1 721,70 €		6231	Annonces et insertions - Marché ménage	800,00 €
74758	Aide COVID 2023 - CAF	1 579,50 €		6238	Publicité publication - bilan mi-mandat	1 000,00 €
7473	Participation département visite musée école	312,00 €		627	Mise en place ligne de trésorerie	2 000,00 €
74718	Subvention France relance - transf. numérique	11 600,00 €		60631	Fournitures d'entretien	5 500,00 €
6419	Remboursement personnel	7 700,00 €		63512	Taxes foncières	225,00 €
				6262	Frais de telecom	4 000,00 €
				64111	Charges de personnel	6 843,96 €
				O42-6688	Autres charges financières	52 200,00 €
				O23	Virement à la section d'Investissement	-52 200,00 €
					TOTAL	50 128,96 €
	TOTAL	50 128,96 €				

INVESTISSEMENT			INVESTISSEMENT		
Compte	Nouvelles Recettes	Montant	Compte	Nouvelles Dépenses	Montant
O21	Virement de fonctionnement	-52 200,00 €	21538-53	Eclairage public	17 000,00 €
O40-1641	Emprunts en euros	52 200,00 €	21351-49	Eclairage de sécurité Ebene	10 000,00 €
			2111-61	Acquisition foncière	-27 000,00 €
	TOTAL	0,00 €		TOTAL	0,00 €

DELIBERATION 2023-69

Cette décision modificative a pour but de faire apparaître de nouvelles recettes et d'inscrire de nouvelles dépenses. De plus, elle permet de régulariser des écritures demandées par le Trésor Public. Celles-ci n'impactent pas le budget, il s'agit uniquement de changement de lignes.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 50 128.96 €.

Concernant les investissements, des provisions pour « acquisition foncière » qui n'auront finalement pas lieu sont réattribuées pour accélérer la modernisation de l'éclairage public et sécuriser les locaux de l'Ebène.

DELIBERATIONS 2023-73 ET 74

Piste VTT : La convention de 2017 autorisant l'association « le Meyrieu Trail » à utiliser une parcelle de forêt communale a été réactualisée. Elle précise les obligations de chacune des parties, commune, association et ONF, tant pour l'usage que l'entretien et le respect des lieux. Elle est valable un an renouvelable 2 fois.

Affouage : Sur recommandation de l'Office National des Forêts (ONF), l'affouage initialement prévu dans la parcelle 1-c aura finalement lieu dans la parcelle 5.

Retour Sur...

ECOLE

Une très belle inauguration ! *En présence des élus et de l'inspection académique*

Samedi 30 septembre, les biollans pouvaient venir visiter leur école fraîchement rénovée... Un petit miracle vu le montant de l'investissement (3.950.000 € TTC) pour notre commune, le timing très serré (1an ½) et la surface à réhabiliter (1500m2) en site occupé.

Merci aux élus mobilisés avant et en cours de travaux. Aux agents de la cantine qui ont réalisé le buffet. Aux enseignants, parents délégués, enfants, agents et élus qui se sont beaucoup investis au cours du projet. Aux entreprises, aux architectes en particulier à David et au coordinateur Henri pour leur sérieux tout au long du chantier. Une belle réalisation pour les générations futures grâce à vous tous !



En présence de, Mme TUR, sous-préfète, Mr VIAL, sénateur, Mme MONTORO, conseillère régionale, Mr MAITRE et Mme SCHMITT, conseillers départementaux, Mr BERETTI, président de Grand Lac, Mr COUX, directeur d'académie et de nombreux collègues maires



Visite, Quizz d'anecdotes, Atelier d'écriture à la plume avec nos aînés, apéritif concocté maison...

SOLIDARITE

Les biollans se mobilisent !

Septembre en Or

Après deux années, de très grande organisation, « La Biolle en Or » n'était pas sûre de voir sa 3ème édition mais le Conseil Municipal Jeunes a relevé le défi. Action tout d'abord symbolique avec une marche, ils ont finalement organisé toute une journée autour du jeu pour les enfants ! Une belle manifestation qui aura fait avancer la cause en la mettant sur le devant de la scène, fidélisé nos partenaires et rapporté 9970 € (journée + dons d'entreprises) arrondi à 10 000 € par l'association partenaire « Nos P'tites Etoiles ». Ce montant sera reversé au réseau de recherche Réact4kids courant novembre.

Octobre Rose

Le trico'thé a très bien tourné tout au long de l'été et le résultat des créations est magnifique ! Ajoutez plus de 300 roses confectionnées par ses dames pour orner le centre bourg et quelques bricoleurs pour structurer tout ça et vous obtenez La Biolle en rose ... mais à La Biolle on ne s'arrête pas là et on ose ! Un immense bravo aux personnes qui se sont lancées dans la réalisation d'un calendrier pour récolter des fonds pour l'institut du sein de Savoie. De réelles photos d'Art au service d'une bonne cause.

COLLECTES

Bouchons et stylos ont fait le plein !



77kgs de bouchons et 8kgs de stylos

OCTOBRE ROSE A LA BIOLLE

SANTE

Partenariat avec la mutuelle communale JUST

Le 23 septembre dernier, la commune signait un partenariat avec la mutuelle communale JUST.



Objectif :

- Offrir un service de proximité supplémentaire
- Proposer une offre à tarif attractif grâce à un contrat communal



Permanences de la mutuelle communale

Pour tout savoir sur cette mutuelle dédiée, des permanences sont organisées tous les vendredis de 14h à 18h au Centre Culturel les 3 Bouleaux. Si vous souhaitez en savoir plus avant de souscrire, vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 0 809 546 000 ou sur le site just.fr dans la rubrique « nos agences ».

Pour tout renseignement :
0 809 546 000 ou sur www.just.fr



STOP VIOLENCE

Initiation au self-défense

Suite à un problème de santé de l’intervenant, les dates initialement prévues ont dû être reportées. Pour rappel, la commune propose en partenariat avec le club "Judo Mizumi", qui prend en charge financièrement cette activité, deux séances d'initiation au self défense.

Lieu : Gymnase de l’école

Dates : les **samedis 28 octobre** et **samedi 4 novembre**

- De 9h à 10h30 pour les plus de 16 ans
- De 11h à 12h pour les 12/16 ans.

Activité ouverte à tous.
Places limitées !



Inscriptions uniquement par SMS au
06 77 84 28 48

Merci de préciser vos nom, prénom, jour(s) et tranche horaire, ainsi que votre adresse mail.

VIEILLIR A LA BIOLLE...

Animations et prévention pour nos aînés !

DIMANCHE 29 OCTOBRE



Dans le cadre du mois bleu, des jeux intergénérationnels seront proposés à tous, à l’Ebène à partir de 14h.
À 17 h 15, un défilé inter-âge se déroulera sur tapis rouge !
Un goûter clôturera ce moment de partage convivial.

VENDREDI 17 NOVEMBRE

Le Conseil Intercommunal d’Actions Sociales (CIAS) en lien avec le Conseil Communal d’Actions Sociales (CCAS) de La Biolle, organise une conférence, à l’Ebène, animée par Mme Karine Barone Tarondeau, diététicienne, sur la dénutrition des personnes âgées. Un fléau pour nos aînés dont il faut parler.

Inscription jusqu'au 10 novembre auprès du CIAS :

04 79 88 68 77

VENDREDI 24 NOVEMBRE ET VENDREDI 22 DECEMBRE

Les repas partagés à la cantine de La Biolle ont repris !

Une fois par mois le restaurant scolaire ouvre ses portes aux aînés de la commune. Pour participer, il vous suffit de vous inscrire auprès de l’accueil de la mairie à minima une semaine avant la date prévue.

Réservation au : 04 79 54 76 06

Pour 5€, vous gusterez au repas préparé sur place par nos agents et partagerez un moment convivial avec les enfants toujours très curieux d’échanger avec vous !

Le rendez-vous est fixé à 12h15 à l’école. En cas de difficulté de déplacement, pensez à nous le signaler, nous pouvons organiser votre transport.

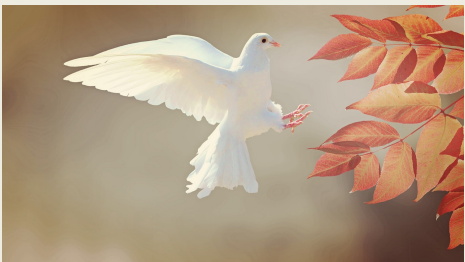
CARNET

Le Conseil municipal prend part à la joie des familles,
pour la naissance de :

- Kaïna OUDART né le 19 août 2023
- Maxence DOMENGE né le 2 septembre 2023

Et à la peine des familles face à la disparition d’un de leurs proches :

- Renato COLLETTI âgé de 86 ans
- Georgette FARAMAZ âgée de 96 ans



AGENDA

- Conseil Municipal : le mercredi 29 novembre à 20h, salle du conseil
- Cérémonie du Souvenir : le samedi 11 novembre à 9h, monument aux morts
- Forum « jeunesse » : le dimanche 19 novembre de 10h à 12h, gymnase de l’école
- Emission « 1heure, 1commune » : le mardi 14 novembre à 17h, sur 92.1 FM
- Banque alimentaire : 24/25/26 novembre à Intermarché. Si vous avez un peu de temps libre pour aider à la collecte, contactez la mairie au 04 79 54 76 06
- Soirée du sapin : le vendredi 1^{er} décembre à partir de 17h, place du village

LES INFOS EN PLUS...



A cette occasion, venez rencontrer le CMJ, prendre connaissance de ses actions, de son fonctionnement ... mais également l’ACEJ et ses propositions « jeunesse » avec le programme spécial CM2, le van itinérant, l’espace jeune... Atout jeune sera également de la partie, carte avantage, formation BAFA et bourses possibles... Sur place un stand citoyenneté expliquant le service civique et le rôle de nos porte-drapeaux jeunes...
Animation et temps convivial autour de VOS besoins !



Suite au terrible évènement survenu ce vendredi, le niveau d’alerte VIGIPIRATE a été renforcé. Aussi, certaines mesures de prévention supplémentaires (contrôle visuel des sacs, nombre limité de personnes...) pourront être mises en place dans les accueils au sein des bâtiments communaux et aux abords des lieux de cultes. Nous remercions chacun d’entre vous pour votre compréhension et votre participation à ces nouveaux protocoles. En cas de non-collaboration, les agents sont tenus de refuser les accès et d’avertir la hiérarchie ou les autorités compétentes.



Mme Julie NOVELLI, Maire de La Biolle
et Le Conseil Municipal

Vous invitent à la cérémonie du

11 Novembre 2023
à 9h00 au monument aux morts

Un vin d’honneur sera offert à l’issue
de la cérémonie.

Mairie de La Biolle
135 route de La Chambotte 73410 La Biolle

